

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021-123

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 79
Suppléants présents : 3
Pouvoirs : 15

Date de convocation :

16/09/2021

Date d'affichage :

24/09/2021

Votants :	97	Pour :	97	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux septembre, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FATON Patrice ; FAVIER Jean-Louis ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUILLOT Evelyne ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérald ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; JULLEROT Pascal ; LACROIX Serge ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MONNERET LUQUET Jocelyne ; MOREL Alain ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; MOUTENET Mylène ; VICHOT Étienne.

Excusés : BAILLY Hervé ; BELLAT Stéphane ; BIN Richard ; BOILLETOT Jean-Marc ; BUCHOT Jean-Yves ; CALLAND Jacques ; CATTET Jean-Luc (représenté par MOUTENET Mylène) ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; FREDY Damien ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; MOREL Denis ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; VUITTON Antoine (représenté par VICHOT Étienne).

Excusés ayant donné pouvoir : ARTIGUES Damien à BUNOD Rémy ; BAILLY Jacques à MOREL BAILLY Hélène ; BLASER Michel à BENIER ROLLET Claude ; BOURGEOIS Rachel à LONG Grégoire ; BRIDE Frédéric à ETCHEGARAY Josiane ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; CHATOT Patrick à DUTHION Jean Paul ; CORON Nathalie à PANISSET Marilyne ; GAMBAY Olivier à HUGUES Guy ; GEAY David à LUSSIANA Eddy ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc à LONG Grégoire ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LAVRY Dominique à FAVIER Jean-Louis ; VACELET Jean-Marie à HUGUES Guy.

Absents : BANDERIER Dominique ; CORAZZINI Sylvie ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; JACQUEMIN Pierre ; LAMARD Philippe ; REBREYEND COLIN Micheline.

Secrétaire de séance : BELPERRON Pierre-Rémy

Objet : FONDS REGIONAL DES TERRITOIRES - avenant à la convention

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Par délibérations du 4 septembre et du 17 décembre 2020, le Conseil Communautaire a décidé de souscrire au dispositif initié par la Région Bourgogne Franche-Comté pour soutenir les très petites entreprises du territoire impactées par la crise liée à la Covid-19.

De ce fait, le Conseil Communautaire a approuvé les conventions relatives au Pacte Régional pour l'économie en signant la convention relative à la mise en place du fonds dédié aux avances remboursables géré par l'ARDEA et le fonds Régional des Territoires géré par l'EPCI en lien avec la Région.

Pour ce dernier, Terre d'Emeraude Communauté a versé une contribution de 1€ par habitant soit 24 908 € et la Région 99 632€ en investissement, la Région ayant par ailleurs abondé ce fonds de 1€ par habitant soit la somme de 24 908€ en fonctionnement.

Par conséquent, Terre d'Emeraude Communauté disposait d'une enveloppe globale de 124 540€ à attribuer aux entreprises de son territoire selon un règlement adopté le 17 décembre 2020.

Depuis la mise en place de ce dispositif, ce sont à ce jour 22 entreprises qui ont bénéficié de cette aide pour un montant de 144 423,40€ euros accordés par les trois commissions développement économique qui se sont tenues.

Le dispositif prenant fin le 31 décembre 2021 et compte tenu du nombre d'entreprises à satisfaire par rapport à des projets actés, il est proposé d'abonder ce fonds de 10 000€ de la part de Terre d'Emeraude pour bénéficier de 20 000€ supplémentaires de la Région, pour obtenir une enveloppe complémentaire de 30 000€.

Un avenant joint en annexe permet de contractualiser cette décision.

La Commission Attractivité Economique et emploi du 25 mai et du 20 juillet 2021 a émis un avis favorable.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 15 septembre 2021 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

DE PRENDRE ACTE des aides attribuées aux entreprises depuis la mise en place du Fonds Régional des Territoires selon tableau joint en annexe.

D'ABONDER ce fonds d'un montant de 10 000€ en investissement.

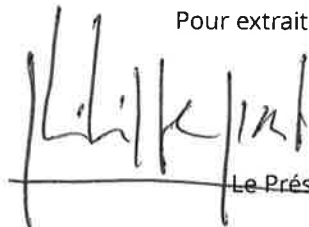
D'APPROUVER les termes de l'avenant n°1 à la convention initiale signée avec la Région joint en annexe.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

DE DIRE que les crédits seront inscrits en décision modificative au chapitre 204.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres
présents.

Pour extrait conforme,


Le Président



Envoyé en préfecture le 28/09/2021

Reçu en préfecture le 28/09/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210922-D_123_2021-DE